



VILLE DE
KINGSEY FALLS

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DE L'AUDITEUR

AVIS est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et rapport de l'auditeur pour l'année 2022 seront déposés lors de la session spéciale du conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls qui se tiendra le **15 mai 2023 à 19 heures**, à la salle du conseil municipal située au 15, rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 3 mai 2023

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière